à vrai dire

édition spéciale n° 13 / avril 2013

le droit de savoir, le devoir d'informer

Édito

« Baisse du taux des taxes communales »

Même s'il ne fait pas bon écouter les infos en ce moment, il serait bien inutile de se mettre la tête dans le sable. La situation de notre pays est critique.
Le chômage ne cesse de progresser chaque mois. Il ne faiblit pas et dépasse la barre des 10 % de la population active. Les prix s'affolent. Les charges montent. Elles touchent l'ensemble de la population et plus particulièrement les ménages modestes.

Alors que certaines réformes très attendues telles que celle du système bancaire ne sont pas au rendez-vous, ou encore que les textes relatifs au cumul des mandats tardent à venir, d'autres lois moins urgentes, à mon sens, sont débattues et votées par nos élus.
Il faut ajouter à cela quelques scandales qui, une fois de plus, menacent la crédibilité du personnel politique dans son ensemble.
Reste que le sort réservé à mes concitoyens victimes de la crise économique et politique est bien inquiétant et ne manquera d'avoir de terribles conséquences si rien n'est rapidement fait.
Je ne suis qu'un petit maire. Ma logique peut paraître simple, certains diraient simpliste. Elle répond au seul bon sens, celui qui devrait inspirer nos dirigeants qui préfèrent leurs propres intérêts à l'intérêt général.
En effet, elle consiste à définir les priorités destinées à servir l'intérêt du plus grand nombre, établir d'une feuille de route, en chiffrer les incidences budgétaires, procéder aux arbitrages nécessaires et gérer au plus près des besoins tout en investissant pour l'avenir.
À Notre-Dame-de-Sanilhac la méthode a porté ses fruits : nos finances sont saines et les investissements seront en 2013 de 1 500 000 euros.
C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a décidé cette année de baisser la part des taxes communales… et , là où certains voient un effet d'annonce – qu'ils ne peuvent d'ailleurs pas faire sur leur commune (sic) – moi je dis qu'il s'agit d'un début.
Les schémas, les « camemberts », les statistiques sont souvent difficiles à comprendre… la réalisation, pour la troisième année consécutive et sans emprunt en 2013, d'un nouvel équipement très important pour la commune est bien plus parlante. C'est ainsi que toute l'équipe municipale est heureuse de vous inviter à l'inauguration de votre nouvelle salle des sports le 29 juin prochain dès 18 h 30. C'est ce que l'on appelle la preuve par neuf !

Jean-François Larenaudie

29 juin : c'est la fête !
Inauguration, spectacle de cirque et paëlla dansante : Inscrivez vous !

Les sportifs de la commune le savent bien… les voisins de la Pierre Grise l'ont bien vu !
La salle des sports est en travaux depuis maintenant plus de 7 mois.
Gros chantier ! Très gros chantier !
Mais, qui dit fin des travaux dit inauguration. Après les ateliers municipaux en 2010, la mairie en 2012, 2013 sera l'année de la salle des sports.

Au programme :

A la Pierre Grise :
18 h 30 : Inauguration et visite de la nouvelle salle des sports à la Pierre Grise
19 h : Apéritif
20 h : « Tandem » spectacle de cirque de la compagnie « L'appel du pied » dans la salle des sports (gratuit)
Salle des Fêtes au Bourg
21 h : repas dansant (sur inscription – 5 € par personne)

Si vous souhaitez participer au repas dansant vous devez vous inscrire à la mairie avant le 21 juin.
Famille . . . . . .
Adresse . . . . . .
Tél. . . . . .
Email . . . . . .
1) Réservation soirée paëlla salle des fêtes :
nombre d'adultes : ……X 5 € = …….€
2) Réservation soirée paëlla salle des fêtes :
nombre d'enfants : ……X 5 € = …….€
3) Réservation diner et animation centre de loisirs :
nombre d'enfants : ……X 5 € = …….€

Montant total du chèque 1+2+3 = ……€

Précisez si vous prendrez le bus de la commune pour vous rendre à la Pierre grise. ☐
(départ 18 h place de la Mairie et retour 23 h 30)

→ Bon à savoir ←

Chaussures « spécial inauguration »

Le sol de la nouvelle salle des sports ne fait pas bon ménage avec les chaussures à talons hauts ou ferrées.
Si vous participez à l'inauguration, prévoyez de mettre des chaussures aux semelles « douces » et sans talons hauts. Des protections en « intissé » vous seront distribuées à l'entrée de la salle afin d'éviter toute dégradation.

Le cirque en famille

La compagnie « L'appel du pied » est composée d'un garçon athlétique et d'une fille mutine formant un couple appétissant, plein d'humour et de talent…
Pendant 45 minutes, se succèdent sur une placette improvisée et autour d'objets hétéroclites, numéros d'acrobatie, d'équilibre, de main à main, de jonglerie, de vélo acrobatique. Tandem est « un bijou de petit spectacle » porté très poétiquement et en musique par deux artistes qui nous présentent un univers léger et pétillant destiné aux petits comme aux grands.

Pour les enfants qui ne voudraient pas passer toute la soirée avec leurs parents…

Et les parents qui le souhaitent, les enfants de 3 à 12 ans seront accueillis au centre de loisirs le Sanilhou. Ils y dîneront à leur rythme et pourront ensuite participer « entre copains »à la fête « spéciale enfants » préparée par les animateurs du CLSH.

Emploi

Vous habitez Notre Dame
et **vous cherchez un emploi ?**

Vous avez une entreprise
ou vous projetez d'en installer une à Notre Dame ?

Rencontrez-vous le 23 mai à 17 h 30

Salle des fêtes au bourg

Renseignements :
Mairie : Maria Carrier, **05 53 53 42 43**
Maison de l'emploi : Pauline Escudier,
service entreprise, **05 53 06 68 35**

Grands travaux

La rue des Carrières

Travaux en cours :
La réfection de la rue des Carrières correspond à la deuxième tranche de la rénovation du quartier des Cébrades.
Cette rue, qui fait le lien entre le rond point du val d'Atur et la rue de la Mairie, est en travaux depuis le mois d'octobre.
Il s'agit en effet d'enfouir les réseaux (téléphone, électricité, gaz, eau, fibre optique) de refaire l'assainissement collectif, d'optimiser les places de stationnement, de re-profiler la voie de circulation et les trottoirs. Les travaux prendront fin en juin.

Coût global : 599 000 HT
Emprunt de la commune : 100 000 €
Autofinancement : 200 000 €
Subvention : 299 000 €

Réhabilitation de l'Impasse Prompsault et de la rue des Pinsons

Le projet :
À l'instar de ce qui s'est fait en 2011-2012 aux Cébrades, et en 2013 rue des Carrières, procéder à la réhabilitation et à l'enfouissement des réseaux dans le cadre d'une opération associant le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable, le Syndicat départemental d'électrification, France Télécom, la CAP et la commune.

13 mai à 19 h, réunion publique :
Une réunion publique destinée aux habitants de la rue des Rossignols se tiendra le 13 mai à 19 h dans la salle polyvalente des Cébrades.
Elle aura pour objet de présenter, après avis techniques, les différentes solutions et de choisir celle d'entre elles la plus conforme à l'intérêt des riverains concernés.

Coût global : estimés 630 000 € HT
(montage financier en cours)

Réhabilitation des écoles

Travaux en cours :
Poursuivre la réhabilitation des écoles au Bourg comme aux Cébrades pour répondre aux normes d'accessibilité et d'économie d'énergie en vigueur.

Coût global : estimé à **454 000 € HT**
Autofinancement : 234 000 €
Subventions sollicitées : 220 000 €

Micro-Crèche : ouverture dans 3 mois

Le bâtiment est aujourd'hui clos et couvert. Les artisans « attaquent » les aménagements intérieurs de la micro-crèche qui ouvrira ses portes, sauf imprévu, le 29 juillet.
Gérée par la Communauté d'Agglomération Périgourdine, cette structure aura une capacité d'accueil de 10 places et recevra des enfants de 0 à 2 ans issus de familles habitant sur le territoire de la CAP.
Les inscriptions sont donc d'ores et déjà ouvertes, même si la micro-crèche baptisée « les lutins d'Edith » en l'honneur de la dernière propriétaire des lieux, se donne quelques mois pour atteindre sa vitesse de croisière.
Les enfants seront accueillis du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30, par une auxiliaire de puériculture et deux agents petite enfance. « Les lutins d'Edith » prendront 5 semaines de vacances par an : une semaine au printemps, trois en été et une dernière en hiver.
Pour donner un côté innovant à cette nouvelle structure dédiée à la petite enfance, des couches lavables seront utilisées pour le change des bébés.
Les parents peuvent donc contacter le Point Accueil Petite Enfance au 05 53 35 75 18, pour tout renseignement et pour procéder aux préinscriptions. Les parents seront conviés à une réunion avec l'équipe des « lutins d'Edith » à la fin du mois de juin.

Coût global : 466 000 € HT financés par la CAP

Salle des sports

Travaux en cours :
Transformer l'espace existant en créant une véritable salle des sports répondant aux normes d'accessibilité, d'économie d'énergie et relatives à différentes pratiques sportives.
Augmenter le bâtiment existant afin de créer un club house et une salle de remise en forme.

Coût global : 945 000 € HT
Emprunt : 300 000 €
Autofinancement : 340 000 €
Subvention : 305 000 €

Extension de l'assainissement collectif au Bourg

Le projet :
Prolonger le réseau d'assainissement collectif au Bourg dont la dernière tranche concernait la Malétie et l'étendre au-delà de l'Eglise en direction de la Chabaudie.

14 mai à 19 h, réunion publique :
en prévision de ces travaux, une réunion publique d'information est prévue au bourg à destination des riverains. Elle se tiendra à la salle polyvalente du Bourg le 14 mai à 19 h.

Coût global : 95 900 € HT
Autofinancement duquel seront retirées les subventions sollicitées auprès du Conseil Général.

22 mai – 18 h : réunion PLU

La commune organise une réunion publique de concertation relative aux révisions simplifiées du PLU de Notre-Dame-de-Sanilhac portant uniquement sur les zones d'activités économiques de Cré@vallée sud, le 22 mai prochain à 18 h, salle polyvalente du Bourg.
Les dossiers sont consultables en mairie.

Nouveaux Sanilhacois : découvrez la commune en compagnie de vos élus

Le 1er juin prochain, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal vous proposent de découvrir la commune et ses équipements. Le bus communal partira de la place du multiple au Bourg à 9 h 30. Cette promenade sanilhacoise s'achèvera à 12 h autour d'un pot de l'amitié.
Il est prudent de s'inscrire : **05 53 53 31 12**

Neige : mieux vaut prévenir que guérir !

L'hiver vient de plier bagages… tout au moins nous pouvons l'espérer.
L'épisode neigeux de 2011 nous avait montré que les offensives hivernales n'étaient pas sans poser de problèmes logistiques, même si nos services techniques ont toujours réagi très rapidement et suivant certaines priorités.
En cas d'intempéries, une attention toute particulière est portée aux personnes malades ou âgées, ainsi qu'à celles et ceux qui doivent se déplacer pour aller travailler.
C'est ainsi que les voies communales permettant de rejoindre les axes conduisant à Périgueux ou à l'autoroute sont déneigées en priorité.
Nous avions stocké du sel, dès septembre dernier, afin d'éviter la pénurie de sel et l'inévitable montée des prix en période de crise.
Par ailleurs trois équipes ont été constituées. Elles entrent en action selon une procédure bien établie dès que la Préfecture délivre ses premiers bulletins d'alerte. L'une au Bourg et l'autre aux Cébrades procèdent au salage. Quant à la troisième, elle circule sur l'ensemble de la commune avec la niveleuse. Ce système a montré son efficacité.
En 2013 nous complétons les équipements et la commune prévoit l'achat d'une seconde lame afin de pouvoir déneiger simultanément plusieurs zones de la commune.

N'oubliez pas le portage des repas ?

La commune livre des repas à domicile. Concoctés par notre cuisine centrale, ils sont distribués à midi, du lundi au vendredi, en liaison chaude.
Ce service peut être demandé ponctuellement en cas de maladie, d'immobilisation provisoire ou encore d'intempéries (neige ou canicule) pour des personnes ne disposant d'aucun moyen pour faire leurs courses et préparer leur repas.
Il peut être également utilisé à l'année pour les personnes handicapées, âgées, isolées et seules.

Pratique : Si vous souhaitez bénéficier du portage de repas, il vous suffit de contacter l'accueil à la mairie, **05 53 53 31 12**. Ce service est facturé 7,68 € par repas.

Délinquance : Notre-Dame la « bonne élève »

Xavier Gay Heuzet, directeur départemental de la Police Nationale, a présenté en février les chiffres relatifs aux infractions (crimes et délits) commises sur la commune lors d'un rendez-vous désormais traditionnel et annuel S'il est un domaine où les impressions sont trompeuses, c'est bien celui-là.
Dans une société où le sentiment d'insécurité a tendance à se développer, seul un bilan chiffré permet d'avoir une idée précise de l'évolution de la délinquance sur le territoire communal.
Notre-Dame apparaît encore cette année comme la commune la moins touchée de la CAP, même, si d'une façon générale, les chiffres établis sur la base des plaintes sont stables sur l'ensemble de la communauté d'agglomération.
A Notre-Dame, tous faits confondus, la moyenne des incidents est environ d'un par semaine. Cela représente une très légère augmentation par rapport à 2011 (51 en 2011 pour 55 en 2012).
Les atteintes aux biens, les vols par effraction et les vols à la roulotte ont diminué. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique, constituées au 3/4 par des violences intrafamiliales, sont passées de 5 en 2011 à 6 en 2012.
L'évolution la plus sensible concerne les escroqueries… catégorie dans laquelle entrent les chèques sans provision (un chèque impayé constituant un fait constaté). Pour 4 infractions de ce type en 2011, il y en a eu 14 en 2012…
Cette situation est loin d'être alarmante. Elle témoigne plutôt de tensions économiques plus générales et très certainement liées à la crise que connaît actuellement le pays.
Xavier Gay Heuzet était donc heureux de dire à sa façon qu'il fait bon vivre à Notre Dame, tout en annonçant qu'il était désormais possible, dans notre département, de constituer une pré-plainte en ligne, via le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Pré-plainte en ligne, mode d'emploi

Quelles sont les infractions concernées ?
Les atteintes contre les biens commises par un auteur inconnu.

Qui peut déposer une pré-plainte ?
Toute personne physique majeure ou représentant légal d'une personne physique mineure ou sous tutelle par exemple, ou encore d'une personne morale.

Quel est l'intérêt de la pré-plainte ?
Obtenir un rendez-vous auprès du commissariat de police ou de la gendarmerie afin de gagner du temps et d'être mieux reçu par les forces de l'ordre qui sont informées de votre situation avant même que vous ne vous rendiez au commissariat ou à la gendarmerie.

Comment faire ?
En se rendant sur le site **www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr** et en choisissant d'un clic, dans une liste, le lieu où vous signerez votre plainte puis en remplissant le formulaire qui apparaît au second clic.
Un rendez-vous vous sera alors fixé par les services de police ou de gendarmerie pour déposer plainte et signer votre déclaration.

Miraculeux !

Le panneau lumineux d'information situé au niveau du pont de chemin de fer rue de Bergerac fonctionne enfin… profitons en !
Les associations qui souhaiteraient l'utiliser pour communiquer doivent envoyer leur message (16 caractères par page) à **maria.carrier@wanadoo.fr** 15 jours avant la date de leur manifestation.

Site… mise en ligne dans deux mois

L'ancien site web de la commune est mort, vive le nouveau site… Le comité de pilotage auquel participaient deux membres du Conseil municipal, deux membres du Conseil des Sages, Valérie Morel, directrice générale des services, Maria Carrier a fait appel pour « repenser » le futur site de la commune à Samuel Coste, chargé de mission TIC auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
Après un état des lieux relatif à la forme, au contenu et aux dysfonctionnements du site vieillissant, Samuel Coste a traduit en termes techniques les modifications à envisager afin que le nouveau site soit fonctionnel, intuitif, convivial et vivant.
Conçu pour être un véritable outil et non pas une simple vitrine de la vie municipale, ce site doit offrir aux Sanilhacois de nombreux services.
Onglets clairs, liens transversaux au sein du site, mais également vers d'autres sites, téléservices, commarquage, télépaiement, interactivité, newsletter, déclinaison du site pour les autres supports tels que smartphones, tablettes… voici autant d'aspects qui ont été soulignés dans le cahier des charges.
Quatre sociétés spécialisées ont répondu à l'appel d'offre et c'est Aliénor, auteur de nombreux sites communaux, parmi lesquels celui de Périgueux, qui a été finalement été retenue.
Le travail a donc commencé entre le service communication de la mairie et cette entreprise qui formera le « web master » au système d'exploitation. Les deux mois à venir seront nécessaires à la construction du site et à l'intégration du contenu rédactionnel et des visuels. L'évolution se poursuivra, après la mise en ligne et tout au long de l'été. Votre avis sera important… et ceux qui souhaiteraient faire partie des premiers destinataires de la newsletter peuvent se faire connaître dès maintenant à l'adresse suivante : maria.carrier@wanadoo.fr

Avis à la population

Monsieur le Maire informe les Sanilhacois qu'aucun représentant, prospecteur ou enquêteur ne peut se recommander d'une autorisation de démarchage émanant des services de la mairie. Si Monsieur le Maire devait donner une telle autorisation, il le ferait pas écrit et adresserait un courrier nommément aux personnes susceptibles d'être démarchées.
Les administrés doivent donc rester vigilants et signaler à la mairie toutes visites qui pourraient leur paraître suspectes.

Joël Jeannot, un parrain responsable

Joël Jeannot avait accepté, il y a un an, d'être le parrain de l'espace adolescent flambant neuf de Notre-Dame-de-Sanilhac à la Pierre Grise. Le champion paralympique de Londres a pris son rôle très au sérieux et s'est proposé, cette année, d'offrir et de partager avec les jeunes une galette des Rois.
Au-delà de l'aspect gourmand de ce rendez-vous, Joël a souhaité évoquer quelques une des qualités qui « font » les belles personnes. Ce sont celles qui lui permettent de se dépasser, de lutter contre son handicap et de gagner chaque jour une nouvelle partie !

24 novembre 2013 : première bourse aux collections de Notre-Dame-de-Sanilhac

24 novembre 2013 9 h-18 h
1er Salon toutes collections
Notre-Dame-de-Sanilhac – Grand Périgueux
(Salle des fêtes au Bourg - voir plan d'accès au dos)
ÉCHANGES, VENTES, ESTIMATIONS
Organisé par l'ACS (Association des Collectionneurs Sanilhacois)
05 53 04 93 82 - 05 53 04 45 50
Exposants : 5€ le m linéaire / Visiteurs : entrée gratuite
Restauration légère sur place
Ne pas jeter sur la voie publique

L'Association des Collectionneurs Sanilhacois (ACS) est la dernière née des associations de la commune.
Elle a pour objet de réunir toutes les personnes, spécialistes ou non, qui souhaitent mettre à l'honneur monnaies, cartes postales, minéraux, armes de collection, timbres, médailles, fèves, vieux papiers et toutes sortes d'autres collections…
La meilleure façon de le faire reste l'organisation d'un salon.
Les premiers adhérents de l'ACS n'ont pas perdu de temps et travaillent déjà à l'organisation de leur première manifestation. Cette dernière se déroulera le 24 novembre prochain dans la salle des fêtes de Notre-Dame-de-Sanilhac de 9 h à 18 h.
Amateurs et professionnels pourront vendre, acheter, échanger et éventuellement faire estimer certaines pièces de leur collection.
Le prix du mètre linéaire est fixé à 5 € pour les exposants. Ils peuvent dores et déjà se procurer le règlement de la manifestation et s'inscrire auprès de Monsieur Risser (**05 53 04 93 82**) ou de Monsieur Stoltz (**05 53 04 45 50**). L'entrée est gratuite pour le public.
Ceux qui voudraient se « mettre dans l'ACS » autrement dit adhérer à l'association prendront contact avec Madame et Monsieur Giry (**05 53 09 76 06**).

1er jour de l'été au Château !

Avant de plonger définitivement dans la chaleur de l'été, les « Ateliers du Mardi » ont programmé leur escapade annuelle. Le 21 juin, le car de la commune mettra le cap sur Bergerac et, après la visite du musée des voitures anciennes du château de Sanxet et une petite dégustation de vin de la propriété, notre chauffeur déposera les « mardistes » au château de Bridoire.
Le temps d'un pique-nique, et ceux qui ont l'esprit joueur pourront s'en donner à cœur joie : ce château, dont on sait l'histoire houleuse et la façon dont il a été sauvé « *in extremis* » de la ruine par une association particulièrement tenace, connaît aujourd'hui une nouvelle jeunesse. Ses propriétaires le restaurent avec amour et en ont fait un musée des jeux de « la bonne société ».
Il reste quelques places dans le car… si vous souhaitez vous joindre aux joyeux « mardistes » pour cette nouvelle aventure contactez Maria Carrier **05 53 53 42 43** ou **05 53 53 31 12**.
Coût de la journée : 12 € par personne (coût négocié des visites et de la dégustation-prévoir de la monnaie).
Départ à 9 h devant la mairie. Chacun apporte son casse croûte. La mairie offre l'apéritif !

16 ans : l'âge du recensement !

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : **http://www.mon-service-public.fr** en se créant un espace personnel.
Cette démarche s'effectue dans les trois mois de votre seizième anniversaire.
A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devrez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
Tél. : **05 55 12 69 92**
Email : csn-lim.sga@defense.gouv.fr
Site : http://www.defense.gouv.fr

Dates de distribution des poches jaunes

Pour les remplir encore faut-il les avoir. Rien de plus simple : les poches jaunes réservées aux papiers, cartons et à tous les plastiques seront à la disposition des Sanilhacois au Bourg, place du Multiple, du 31 mai au 4 juin prochain, et en suivant du 5 au 8 juin sur le parking de la Mairie aux Cébrades.

Et si la gourmandise était un péché mignon et rémunéré

L'institut du Goût vous invite à rejoindre son club de « dégustateurs » ! Votre avis est important… Découvrez la « science des sens » en testant des produits alimentaires ou cosmétiques au laboratoire de l'Institut ou chez vous, et dites ce que vous en pensez.
Cette invitation concerne les adultes comme les enfants. Mieux, elle est indemnisée en bons d'achats.
Vous souhaitez en savoir plus ou vous inscrire : rendez-vous sur le site www.teste-et-approuve.com ou **05 53 03 97 44.**

RAM : échange, information et éveil

Depuis le 1er janvier 2013 et dans l'intérêt des bébés, des parents et des assistantes maternelles, la CAP a réorganisé le fonctionnement des Relais d'Assistantes Maternelles.
Ces RAM offrent aux parents information et accompagnement en relation avec les divers modes de garde de leurs enfants.
Ils permettent aux assistantes maternelles d'être au fait de leurs droits et devoirs, et de bénéficier de temps d'échanges et de réflexion.
Enfin, les enfants sont accueillis dans des ateliers d'éveil qui favorisent la perception du monde qui les entoure au travers de nombreuses découvertes…
Notre-Dame-de-Sanilhac est rattaché au RAM ou est animé par Nicolas Giat.
Ce dernier peut être joint au **05 53 53 44 27**.

Atelier de peinture : prendre le train en marche

De nombreuses personnes n'osent pas rejoindre l'atelier de peinture de Stéphane Jadot en cours d'année. Elles ont bien tort, car Stéphane et ses « élèves » leur réserveraient le meilleur accueil et il serait encore temps de travailler en prévision de Sanilh'art.
Toutes les techniques sont abordées… le dessin restant à la base de chacune d'entre elles. Les ateliers se déroulent dans la salle que la municipalité a mis à la disposition des artistes, au sein du groupe scolaire des Cébrades.
Tarifs et renseignements : **06 31 01 16 39**

Gymnastique au Bourg

Rien n'est fait… mais si vous souhaitiez l'ouverture d'un cours de gymnastique au Bourg, merci de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie (**05 53 53 31 12**). Dès que 15 candidats se seront manifestés… un professeur sera approché afin d'ouvrir l'activité à la rentrée de septembre.
À bon entendeur salut…

Directeur de la publication : *Jean-François Larenaudie ;* Coordination de la rédaction : *Maria Carrier,* Conception : *Énéa ;* Crédits photos : M. Carrier, Compagnie « L'appel du pied ».
Imprimerie : *Iota.* Ce document a été tiré à 1600 exemplaires sur du papier recyclé et recyclable.